

Cimacs Sl asbl
Rue auguste dony, 17
4520 Antheit

Wallonie - Bruxelles, le 26 Avril 2021

À monsieur le Ministre, Vandenbroucke, ministre des Affaires sociales et de la Santé,

À monsieur, le Ministre Dermagne, ministre de l'Economie et du Travail,

Aux directeurs d'hôpitaux,

Objet : la qualité des soins de Santé est non négociable.

Depuis quelques jours, la colère se répand chez les médecins en voie de spécialisation. La compréhension de ce qui se joue mènera à une colère bien plus large, tant la situation est symbolique. En cause, les propositions des fédérations hospitalières sur les conditions de travail des médecins assistants candidats spécialistes (MACS), dans le cadre de discussions menées depuis plusieurs mois entre hôpitaux, médecins et MACS, présidées par l'Inami. Ces discussions, à l'initiative des MACS, visaient l'amélioration de leurs conditions de travail et d'apprentissage, afin de combler les lacunes actuelles de leur formation spécialisée pouvant mettre en danger les patients. Elles ont abouti à des propositions de la part des fédérations hospitalières qui non seulement n'apportent aucune amélioration, mais pire, constituent un recul sans précédent sur la qualité de formation et des soins.

L'aboutissement de 6 années d'étude permettent à l'étudiant en médecine de devenir MACS, afin de se former à une spécialité particulière (chirurgie, cardiologie...) en travaillant quotidiennement à l'hôpital. Les MACS sont un rouage essentiel et indispensable de nombreux services hospitaliers, ce sont tous ces jeunes visages dans les hôpitaux qui prennent en charge les patients, les soignent, les traitent. Depuis toujours, les MACS font face à l'instrumentalisation de cette double situation (à la fois travailleur et en apprentissage) par les établissements hospitaliers à des fins budgétaires, mais une ligne rouge a été franchie ce 20 avril 2021.

Les fédérations hospitalières ont dévoilé un pot-pourri des pires réglementations qui sévissent actuellement dans les différents hôpitaux belges, afin de proposer un contrat boiteux mais uniforme sur le territoire aux MACS. Ce contrat bâtard entre un contrat de travail et une convention de stage enfonce encore plus les MACS dans un cercle vicieux qu'ils ne connaissent

que trop bien, où ils ne disposent d'aucun avantage de chaque situation mais bien de tous leurs inconvénients : travaillant comme des salariés, mais ne disposant pas des droits d'un travailleur car considérés comme étant en formation, formation elle-même reléguée au second plan par le lourd rythme de travail et ses responsabilités. Les MACS sont ainsi soumis au bon vouloir des hôpitaux. Un exemple : en cas d'arrêt-maladie (y compris due à la Covid-19), le salaire n'est plus garanti par l'établissement hospitalier, le MACS sera immédiatement redevable de la mutuelle et se verra dès lors amputé de 40% de son salaire dès le 1^{er} jour de maladie. Cela est déjà en vigueur dans certains hôpitaux : la proposition actuelle de contrat la généralise.

Ces propositions sont justifiées par la tradition stakhanoviste des médecins en formation spécialisée : nos aînés ont eu moins de droits que nous, nous devrions donc être reconnaissant d'avoir quelques congés et de récupérer nos gardes. On culpabilise l'estomac qui gronde avec les quelques miettes qu'on daigne lui offrir par charité. Cet argument se singularise par son anachronisme : il ne tient pas compte de l'augmentation majeure de la demande des soins de santé liée au vieillissement de la population, à l'augmentation de l'espérance de vie, aux innovations technologiques, et maintenant à la Covid-19. Il ne tient pas compte de l'évolution des mœurs et de la société en général.

Ces propositions, outrancières par leurs incohérences et cyniques par leur révélation après plusieurs mois de discussion, surviennent symboliquement en pleine 3^{ème} vague de Covid-19. Les assistants-médecins se sont pourtant montrés à la hauteur de la pandémie : ils ont fourni des efforts considérables, ont accepté lors de la première vague d'être en première ligne pour éviter à leurs aînés plus âgés de s'exposer au virus alors que les protections manquaient, ont sacrifié des mois de formation dans leur spécialité (presque un an pour certains) pour se consacrer aux unités Covid, beaucoup ont été contaminés et ont contaminé leurs proches.

Cette « récompense » pour les efforts fournis est symbolique de ce qui se présage pour l'avenir des soins de Santé : loin de constituer un électrochoc pour réformer en profondeur les soins de Santé et ses carences, la Covid-19 va accélérer une lente et progressive destruction entamée depuis des années par des mesures d'austérité. Doit-on rappeler que l'actuelle majorité des assistants-médecins de Wallonie a dû se battre pour obtenir un numéro inami, qui devait leur être refusé en raison d'un supposé excès de médecins en formation? Nous n'avons pas la mémoire courte, et les décisions passées brillent par leur bêtise à la lumière noire de la pandémie.

Plus la pression se fera sentir sur le système de Santé, plus le statut des assistants-médecins va se dégrader : les MACS vont servir de pansement pour tenter de cicatiser, à peu de frais, les fractures dans l'organisation des soins. On peut ironiquement appeler ça un « système D de santé ». La corde se tend d'abord pour ceux qui ont le statut le plus fragile, mais c'est le cou de

tout le système qui pend au bout. A défaut de mener des investissements massifs pourtant indispensables et évidents (formation de soignants, revalorisation des métiers d'infirmier et d'aide-soignant, modernisation du matériel etc), la stratégie mise sur des économies de bouts de chandelle et une vision à court terme. Une prime Covid ne suffira pas à rassasier la volonté de changement. Car, sur le long terme, les carences de formation des assistants-médecins se traduiront par des prises en charges bancales, des erreurs, des égarements de diagnostic, des coûts supplémentaires, des départs vers d'autres pays par dégoût du manque de considération. Bref, une baisse de qualité du système de Santé belge et des frais supplémentaires pour le contribuable.

En cette pleine période de Covid, nous, les MACS, assumons un rôle de lanceur d'alerte. Nous sommes sur le front de la pandémie, nous serons aussi sur celui de la défense d'un système de Santé digne d'être écrit avec une majuscule. Nous exigeons le respect car nous sommes l'avenir d'une profession dont la situation sanitaire a rappelé l'importance. Nous ne céderons pas à l'incompétence et à la lâcheté ambiante qui a mené à une gestion impossible d'une épidémie par défaut de moyens et de vision à long terme. Notre formation doit être la meilleure, car seul l'objectif d'être le meilleur système de Santé au monde est digne de considération.

Cette situation nous oblige à l'indignation et à l'action, et ce malgré le contexte épidémique. L'action ne peut pas être raisonnablement repoussée car l'avenir de l'épidémie est incertain, et parce qu'il est urgent de tirer la sonnette d'alarme. Nous avons suffisamment fait nos preuves dans la pandémie : nous refuserons toute leçon donnée par ceux qui n'ont connu la pandémie que depuis leur ministère ou conseil d'administration. Si nous ne réagissons pas maintenant aux provocations et aux insultes, jamais nous ne le ferons. Le dépit et la révolte ont laissé place à une colère froide et déterminée. Des actions coordonnées, fermes, radicales et inédites, vont être menées. Des dates ont déjà été établies et seront annoncées le moment venu. Ces actions n'ont pas pour but simplement de voir retirer cette proposition de contrat indécent, mais de rétablir une vérité malmenée depuis bien trop d'années : la qualité des soins est non négociable.

Les assistants-médecins en colère

L'équipe du CIMACS